

Rapport public Parcoursup session 2025

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de la Réunion (CREPS) - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

CREPS de la Réunion - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme (21295)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS de la Réunion - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme (21295)	Jury par défaut	Tous les candidats	3	154	5	5	3

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CREPS de la Réunion - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme (21295)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	31	0	0	0	0 %
			Masculin	123	5	5	3	100 %
			Total	154	5	5	3	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
CREPS de la Réunion - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme (21295)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	7	0	0	0	0 %
				Sans mention	41	1	1	1	50 %
				AB	24	0	0	0	0 %
				B	7	2	2	1	50 %
				TB	2	0	0	0	0 %
				Total	81	3	3	2	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	26	1	1	0	0 %
				AB	11	1	1	1	100 %
				B	1	0	0	0	0 %
				Total	41	2	2	1	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	12	0	0	0	
				AB	11	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	30	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	B	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CREPS de la Réunion - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme (21295)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	126	2	2	0	0 %
			En réorientation	12	2	2	2	66,7 %
			Non scolarisés	16	1	1	1	33,3 %
			Total	154	5	5	3	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS de la Réunion - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme (21295)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Note de français moyenne de 1ère ou du BAC	Bulletins de 1ère / Note obtenue au bac de français	Important
	Note d'EPS moyenne de 1ère ou du BAC	Bulletins de 1ère et Terminales / Note obtenue au bac / Résultats de la dernière classe fréquentée	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche avenir, fiche avenir, bulletin	Important
	Capacité à l'oral	Capacité à s'exprimer lors de l'entretien de sélection	Important
	Expression écrite	Projet de formation motivé	Important
Savoir-être	Autonomie, capacité d'organisation	Fiche avenir / Fiche de suivi / Appréciations des professeurs / Appréciation des professeurs sur le (s) dernier(s) bulletin(s). Entretien de sélection	Très important
	Capacité à s'investir, implication	Fiche avenir / Fiche de suivi / Projet motivé. Entretien de sélection	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	Projet explicité, motivé. Entretien de sélection	Essentiel
	Connaissances des exigences de la formation, recherche d'une structure d'alternance	Connaissance et réflexions en lien avec la formation. Entretien de sélection	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique sportive en club, expérience d'encadrement et/ou d'animation	Rubrique activités et centres d'intérêts. Entretien de sélection	Essentiel
	Engagement (citoyen, associatif)	Fiche avenir / Fiche suivi / Projet motivé / Rubrique activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

RAS

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les caractéristiques de la formation

Le BPJEPS AF nécessite une bonne condition physique et une bonne maîtrise technique de la discipline sportive visée par la mention du diplôme. Une pratique sportive personnelle, dans un club de la discipline sportive de la mention, est recommandée. Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une bonne expression écrite est nécessaire pour réaliser les dossiers UC1/UC2 et UC3 dans le cadre des épreuves certificatives. Une expression orale maîtrisée est requise également. Le titulaire du diplôme BPJEPS "Activités de la Forme" est capable de mettre en œuvre en autonomie et en sécurité dans l'option choisie les compétences suivantes :

- encadrer tout public dans tout lieu et toute structure ;
- mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure ;
- conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme ;
- mobiliser les techniques de l'option "cours collectifs" ou "haltérophilie, musculation" pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage.

Pré-requis

Arrêté du 27 juillet 2022 modifiant l'arrêté du 5 septembre 2016 modifié portant création de la mention « activités de la forme » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif ».

Les exigences préalables à l'entrée en formation, prévues à l'article R. 212-10-17 du code du sport et aux articles A. 212-35 et A. 212-36 de ce même code, sont les suivantes :

- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivantes ; A minima "prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC1) ou équivalent ; "certificat de sauveteur secouriste du travail" (SST) en cours de validité ;
- Justifier d'un niveau de pratique personnelle en activités de la forme, dans l'option choisie ; Il est procédé à la vérification de ces exigences préalables au moyen de :
 - la production d'une attestation de formation relative au secourisme le cas échéant assortie de l'attestation de formation

continue en cours de validité ;

– la réussite aux tests d'exigences préalables décrits en annexe II au présent arrêté.

En complément au dossier d'inscription, le candidat doit :

- produire un certificat médical de non-contre-indication à l'exercice des activités pratiquées et à leur enseignement, daté de moins d'un an au jour du déroulement du test préalable ;
- être âgé de 18 ans dans l'année de formation. Les tests d'exigences préalables décrits en annexe II de l'arrêté du 27 juillet 2022 modifiant l'arrêté du 5 septembre 2016 modifié portant création de la mention « activités de la forme » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » sont les suivants :

Pour l'option « haltérophilie, musculation » :

Epreuve 1 : un test navette « Luc Léger » (palier 7 réalisé pour les femmes, palier 9 réalisé pour les hommes).

Epreuve 2 : une démonstration technique avec un exercice de squat, de développé couché, de traction selon un barème précisé dans l'annexe II de l'arrêté du 27 juillet 2022.

NB : Les candidats Parcoursup peuvent demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour passer les épreuves.

La sélection

Le nombre de places étant limité par la capacité d'accueil de l'établissement, une épreuve de sélection est organisée en présentiel ou à distance pour classer les candidats lors d'un entretien oral avec comme support le dossier parcoursup téléchargé sur la plateforme. A l'aide d'une grille de sélection, les champs d'évaluation identifiés sont :

- les résultats académiques
- les compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir faire
- le savoir-être
- la motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet
- les engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires.

La commission d'examen des vœux s'est prononcée sur l'étude des dossiers des candidats Parcoursup à partir des champs d'évaluation. La commission d'examen des vœux est compétente pour délibérer sur le classement des candidatures au vu du nombre de place ouverte pour parcoursup. L'examen des vœux n'a pas fait l'objet d'un traitement algorithmique.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats ont une méconnaissance du métier d'éducateur sportif, parfois de la formation elle-même (ex :10 mois en alternance). Ils doivent se préparer sérieusement aux tests d'exigences préalables à l'entrée en formation et davantage leur entretien. Il appartient également aux candidats de bien mesurer leur niveau de motivation et d'investissement à mobiliser, tout au long de la formation d'autant plus important quand il y a des questions de mobilité, d'absence d'appui familial, etc. La commission d'examen des vœux conseille fortement à l'ensemble des candidats de la session 2026 de :

- Se préparer aux épreuves physiques et techniques de la mention ou de l'option
- Suivre une pré-formation dans le sport pour augmenter leurs chances de réussite
- Pratiquer une ou plusieurs disciplines sportives d'un bon niveau en structure ou en club
- Maîtriser le dispositif de formation BPJEPS dans le cadre d'une alternance
- Disposer d'un projet professionnel consolidé

Signature :

Jean-Philippe BALLEET-BAZ,
Chef d'établissement de l'établissement Centre de
Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive
de la Réunion (CREPS)